

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11475**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Nouvel intitulé : Conduite et gestion de l'entreprise agricole

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Recteur au ministère de l'éducation nationale

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1967)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

**Formacode(s) :**

21052 gestion exploitation agricole, 21060 installation agriculteur

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme réalise tous les travaux agricoles et assure la gestion d'une exploitation.

Il met en œuvre la conduite technique des travaux selon les saisons et la spécificité de son exploitation (semences, moissons, traitements phytosanitaires...), encadre et anime une éventuelle équipe de salariés. Il peut transformer, conditionner et vendre, en son nom propre ou collectivement, ses produits ou des activités de service (vente directe, tourisme, ferme pédagogique...).

Il est responsable des démarches administratives et des opérations financières nécessaires à la bonne marche de son entreprise, et doit pour cela être apte à traiter avec ses différents interlocuteurs, partenaires, clients, fournisseurs...

Il est responsable de l'utilisation et de l'entretien de son matériel : il assure la maintenance des équipements, bâtiments et installations spécifiques.

Spécifiquement pour l'élevage et la valorisation du cheval, il est amené à débourrer et entraîner les jeunes chevaux, en organiser le transport pour des compétitions qu'il est aussi susceptible d'organiser.

Spécifiquement pour la vigne et le vin, il assure la conduite de la production viticole, la vinification et l'élevage des vins (suivi en cuve, assemblage, conditionnement...) et la maintenance des équipements dédiés.

Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

L'emploi requiert autonomie, capacité à traiter un grand nombre d'informations et aptitude à la communication.

**Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.**

#### Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

#### Capacités professionnelles

C5- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la conduite de la production

C6- Elaborer un diagnostic global de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité

C7- Caractériser le contexte de la production et de la commercialisation des produits et des services

C8- Réaliser la gestion technico-économique d'une entreprise agricole

C9- Mettre en œuvre des équipements agricoles/Mettre en œuvre les équipements de l'élevage/Mettre en œuvre les équipements viticoles et vinicoles

C10- Conduire un processus de production à l'échelle du système de culture dans une perspective de durabilité/Conduire un atelier de production animale dans une perspective de durabilité et en respectant le bien-être animal/Conduire un élevage équin dans une perspective de durabilité et en respectant le bien-être animal/Conduire un processus vitivinicole dans une perspective de durabilité

C11- C12- C13- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers/Conduire les cultures associées à l'élevage/Conduire les prairies associées à l'élevage/Réaliser l'éducation et la préparation des jeunes chevaux

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une exploitation agricole, d'une ETA (entreprise de travaux agricoles) ou d'un groupement d'employeur. La conduite de tout type de système d'exploitation suppose la mise en œuvre de fonctions "entrepreneuriales".

Eleveur, Agriculteur, Exploitant agricole, Associé d'exploitation agricole, Chef d'exploitation agricole, Gérant d'exploitation agricole, Chef de cultures

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

A1416 : Polyculture, élevage

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont  
épreuve E1, qui permet de valider la capacité C1  
épreuve E2, qui permet de valider la capacité C2  
épreuve E3, qui permet de valider la capacité C3  
épreuve E4, qui permet de valider la capacité C4  
épreuve E5, qui permet de valider la capacité C5  
épreuve E6, qui permet de valider la capacité C6  
épreuve E7, qui permet de valider les capacités C7, C8, C9, C10, C11, C12 et C13

Au cours du cursus de 3 ans, les élèves peuvent se présenter aux épreuves du BEPA "travaux agricoles et conduite d'engins", "travaux de l'exploitation d'élevage" ou "travaux de la vigne et du vin" selon l'option du bac pro suivie.

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D 811-145

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mai 2011 modifiant l'arrêté du 10 juin 2010 portant création de la spécialité "**conduite et gestion de l'exploitation agricole**" et ses options du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance (JO du 27 mai 2011)

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

<http://www.chlorofil.fr/typologie/statistiques.html>

### Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

Espace web du centre national de documentation pédagogique : [www.cndp.fr/outils-doc](http://www.cndp.fr/outils-doc)

### Lieu(x) de certification :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Conduite et gestion de l'exploitation agricole, option Productions animales

**Certification suivante :** Conduite et gestion de l'entreprise agricole